

# RÈGLEMENT TOURNOI

## Poussin(e)s et Benjamin(e)s

Dimanche 15 janvier 2012

À LIFFRÉ

1. Le tournoi de Liffré est autorisé sous le numéro : **11/12-SPB35-32**
2. Le juge-arbitrage : Valérie Le Ray et Richard Février
3. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD notamment le code de conduite des joueurs.
4. Tout joueur s'inscrivant au tournoi devra être titulaire d'une licence FFBaD l'autorisant à participer à une compétition au moment de son inscription. Le contrôle des licences se fera par Poona.
5. Les décisions des juge-arbitres, et des organisateurs sont sans appel.
6. Le tournoi est géré sous BadPlus. Quelque soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries et des têtes de poules. Aucune modification n'est possible en particulier lors de forfait de dernière minute.
7. Il existe 2 niveaux de compétition par catégorie : Elite et Espoir. Ces tableaux seront organisés en fonction du nombre de joueurs inscrits (voir règlement TDJ). Si le nombre d'inscrits est inférieur à 8, les tableaux Elite et Espoir seront automatiquement fusionnés.
8. Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 avec **2 sortants par poules.**
9. Les matchs seront arbitrés par les joueurs appelés au micro, l'arbitre devra être debout dans l'axe du filet et lui seul décide de la validité des points. Tout joueur ayant un comportement non sportif sera sanctionné, voire disqualifié.
10. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 min après l'appel de son match sera déclaré forfait.
11. Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement à partir de l'appel de leur match.
12. Tout joueur s'absentant de la salle doit le signaler au juge-arbitre.
13. Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs appelés ainsi qu'aux arbitres et juge-arbitre cependant les joueurs pourront être rejoints sur le terrain par **deux personnes maxi** lors des pauses prévues (quand le score atteint 11 la première fois dans le set 60 s. Interruption possible de 120s. entre chaque set.).
14. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
15. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Cette durée pourra être réduite avec l'accord des intéressés.
16. La remise des lots sera effectuée à la fin de toutes les finales
17. En cas de désistement qui parviendrait au comité organisateur après le jeudi 12 janvier à 18h00, ou à fortiori en cas d'absence le jour du tournoi, le joueur sera déclaré comme forfait et les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
18. Tout joueur forfait aura 5 jours pour se justifier par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la Ligue (voir sanctions règlement FFBaD).
19. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident.
20. Toute personne s'inscrivant au tournoi adhère au présent règlement.
21. Le présent règlement sera affiché sur le lieu de la compétition